

Préparateur en pharmacie hospitalière

Informations sur le concours

Publié le :	09-04-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	3
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	25-06-2026
A propos du poste :	

Un concours sur titres pour le recrutement de préparateurs en pharmacie hospitalière de classe normale est organisé au Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers en vue de pourvoir des postes vacants dans les établissements suivants :

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers : 2 postes,
Centre Hospitalier de Decize : 1 poste,

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS

Ville : 58000 Nevers

Pour candidater

Date limite de candidature : 22-05-2026

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature :

Les candidats titulaires d'un diplôme, d'un certificat ou d'un titre délivré à la suite d'une formation lui ayant permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de cette profession ou d'une autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière accordée aux ressortissant d'un Etat membre de la communauté économique européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature devra être établi en 5 exemplaires et comporter les pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre,

Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,

Un curriculum vitae établi sur papier libre, éventuellement accompagné d'attestations d'emploi, mentionnant notamment les actions de formation suivies et éventuellement accompagné des travaux effectués,

Le titre de formation mentionné à l'article L. 4241-13 du code de la santé publique ou l'autorisation d'exercer la profession de préparateur en pharmacie hospitalière délivrée en application de l'article L. 4241-14 du même code,

Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Le Directeur du Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Direction des Ressources Humaines

Service Formation & Concours

1, Avenue Patrick Guillot - BP 649

58033 NEVERS Cedex